CSA académique du 10 novembre 2026

Engagé·es au quotidien

Déclaration de la FSU

En préambule de ce CSA académique, la FSU souhaite alerter solennellement sur les conditions de préparation des élections professionnelles. L'ensemble des agent·es des 3 versants de la Fonction publique sont appelé·es à voter du 3 au 10 décembre pour élire leurs représentant·es. Or l'Éducation nationale est loin d'être prête.

La préparation de ces élections donne une vue à cœur ouvert sur notre ministère : des agent·es débordé·es et en sous-effectif, une externalisation auprès d'un prestataire dont le monopole lui permet d'imposer ses contraintes.

L'organisation de ces élections, bien qu'encadrée par des décrets, arrêtés et circulaires, révèle de nombreuses difficultés qui viennent s'ajouter à un parcours de vote complexe et dissuasif :

- une adresse erronée vers la solution de vote dans la circulaire publiée au BO comme dans la carte électorale délivrée par l'ENSAP ;

- un mail prévu le 5 octobre permettant d'activer son espace électeur qui arrive le lendemain ou jamais ;

- l'accès au code de vote sur ENSAP prévu pour le 10 octobre dans la circulaire, puis repoussé au 13 octobre, sans que les OS en soient informées ;

- le logiciel Candelec arrêté pendant 17h à quelques heures de la fin de dépôt des candidatures ;

- des listes électorales incomplètes, erronées voire indisponibles et dont l'affichage pourtant réglementaire n'est toujours pas effectif ;

- une procédure floue pour réaliser l'affichage des listes de candidat·es et candidates, etc.

- une publicité des informations insuffisantes (par exemple, rien pour les personnels qui ne sont pas inscrit·es sur les listes et qui n'ont reçu de fait aucune information) ;

- des listes électorales difficilement exploitables.

Enfin, il n'y a toujours aucune matérialisation de cet événement majeur pour la démocratie sociale dans la Fonction publique, alors que ce devait être le cas dès la rentrée scolaire. Cette situation met les organisations syndicales sous pression et nous fait prendre le risque de voir à nouveau le taux de participation diminuer.

Afin de favoriser la participation, nous demandons :

- que les professions de foi soient effectivement affichées dans toutes les écoles, établissements et service ;

- qu'un message académique à tous les personnels soient envoyés au plus vite indiquant le lien vers la rubrique académique ;

- que les listes des électrices et électeurs soient transmises aux organisations syndicales en format tableur ;

- que les membres des BVE et BEC aient effectivement accès quotidiennement aux listes d'émargements exploitables, comme lors des précédents scrutins.

Nous demandons en parallèle que soit transmis aux organisations représentées au CSA académique les listes personnels, comme prévu par les LDG nationales.

Face à ce fiasco prévisible, qui a comme un air de déjà vu, la FSU, porte depuis 2011 le retour au vote papier qui permettait une large participation des personnels. Si, comme le formule Monsieur le Ministre dans sa vidéo diffusée aux agent·es lundi dernier, « ces élections sont extrêmement importantes », il est urgent de mettre les moyens humains et politiques pour qu'elles soient une réussite.

Nous ne nous laisserons pas voler notre démocratie !

Nous sommes dans un contexte social inédit à plus d'un titre. Depuis plus d'un mois maintenant, les lycéennes et les lycéens se mobilisent contre leurs mauvaises conditions d'études, résultats des politiques budgétaires et éducatives menées depuis 10 ans. Leur mobilisation, massive, déterminée, joyeuse et qui s'inscrit dans la durée, avec notre soutien, sur la base de revendications que nous portons en grande partie, a obligé le gouvernement à répondre. Moyens, bâti scolaire, Parcoursup, si ces premières réponses sont jugées, à juste titre, insuffisantes par les organisations de jeunesse, les lignes ont bougé grâce à la mobilisation.

Le gouvernement ne peut en rester à ces seules réponses. Les mobilisations lycéennes ont repris depuis le début de la rentrée de novembre, nous soutenons leur organisation dans un cadre pacifique et respectueux des droits de toutes et tous les lycéen·nes et appelons à des réponses ambitieuses rapidement. La FSU dénonce la répression policière qui s'est accrue depuis lundi avec la volonté gouvernementale de casser brutalement le mouvement : la FSU a été témoin de nombreux agissements violents des forces de police contre les élèves, les personnels d'enseignement ou d'éducation, et d'autres personnels, comme notre collègue infirmière scolaire à Montpellier.

Dans la suite de la grève du 29 septembre dans la Fonction publique pour nos salaires, les revendications dénonçant la vie chère et l'absence de mesures salariales significatives ont pris de l'ampleur : des manifestations ont réuni plusieurs centaines de milliers de personnes, malgré les entraves du gouvernement.

La FSU dénonce les dérives gouvernementales Pendant plus d'une trop longue semaine, la réponse gouvernementale au mouvement lycéen a été la répression policière. Laurent Nuñez, a systématiquement fait l'amalgame entre mouvement lycéen et, selon ses mots, des "émeutes urbaines". Des violences ont bien été commises contre les personnels et des établissements, qui ont été visés pour ce qu'elles et ils sont et ce qu'elles et ils représentent. Elles sont inacceptables, nous les condamnons et rappelons notre soutien à tous nos collègues. La doctrine du maintien de l'ordre doit être revue de toute urgence. Les entraves à la

liberté de manifester à coups d'interdiction des cortèges ou déplacement en dehors des centre villes, sont toutes aussi révélatrices de la fébrilité du gouvernement qui n'a su opposer, qu'une réponse autoritaire et sécuritaire au mouvement social alors même que nous avons toujours assumé nos responsabilités en matière d'organisation des manifestations : que le gouvernement assume les siennes !

Les personnels ont pris leur responsabilité et ont souvent été présent·es devant les établissements afin de garantir la sécurité de toutes et tous. Pour réponse, des collègues reçoivent dans leur casier des constats de service non fait, alors que leur établissement était fermé. C'est inadmissible ! Nous demandons que Monsieur le Recteur donne des consignes claires et annule ces demandes de retrait sur salaire.

La mobilisation génère des situations très diverses d'un établissement à l'autre : lycées bloqués par les élèves, lycées fermés par décision rectorale ou préfectorale, accès des élèves empêché par les forces de l'ordre, passage en distanciel (sans fondement réglementaire). **Dans les lycées où les cours sont censés avoir repris, de nombreuses raisons peuvent motiver l'absence des élèves en classe** : soutien légitime aux mobilisations en cours, exercice de leur droit d'expression, inquiétudes des élèves et de leurs parents quant à la présence massive de forces de l'ordre et aux rumeurs de violences, informations contradictoires quant au maintien des cours ou non, fermeture de l'internat. **Les élèves en voie professionnelle connaissent les mêmes difficultés pour les PFMP. Nous demandons qu'aucune mention des absences soient portée dans les dossiers des élèves et qu'elles ne soient d'aucune manière prise en compte dans les commissions d'examens des vœux, en particulier dans Parcoursup. La mise sous pression des lycéen·nes par Parcoursup est une des causes de la mobilisation de la jeunesse. On ne peut répondre à cette situation par l'un de ses facteurs aggravants.**

Le gouvernement a apporté des premières réponses au mouvement lycéen, ce sont des premiers pas mais qui restent très insuffisants. Les personnels se sont mobilisés aux côtés des élèves puis sur la base de leurs revendications, notamment salariales. Aucune réponse n'a été apportée sur ce dernier point. Le gouvernement continue d'ignorer les graves conséquences du déclassement salarial et donc social, avéré et documenté, de nos professions. Il continue de peser sur l'attractivité de nos métiers que la réforme de la formation initiale ne permet pas de restaurer. Il pèse aussi sur le quotidien de nos collègues qui y voient là le symbole du mépris des gouvernements successifs. Comment s'étonner ensuite que de plus en plus de collègues songent à la démission ouverte ou silencieuse ?

La FSU exige une augmentation de 20 % de la valeur du point d'indice, la revalorisation des carrières ainsi que des mesures spécifiques pour l'égalité professionnelle femmes-hommes, telles que la requalification des emplois des filières très largement féminines, combinée à des mesures de promotions suffisantes pour les personnels concernées. Il y a urgence à ouvrir des discussions pour un plan de titularisation des non-titulaires, plutôt que de mener une politique brutale et faite de revirement incessants et brutaux pour ces collègues, à l'image de ce qui a été fait depuis le début de l'année (non renouvellement de contrat puis nouvelles embauches face aux besoins en remplacement subitement découverts).

Enfin, à l'heure où l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi créant un statut d'AESH, il est nécessaire de reprendre le fil des discussions pour aboutir rapidement à la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH.

En creux, c'est donc bien la question des orientations budgétaires qui est posée : il est temps d'en finir avec le dogme de la politique de l'offre et des cadeaux aux plus fortunés. C'est ainsi que pourra être financée la revalorisation sans contrepartie des personnels, un statut pour les AESH ou encore un grand plan de rénovation du bâti scolaire Le budget doit aussi réellement donner une priorité à l'Education.

Or, sous prétexte de baisse de la démographie scolaire touchant particulièrement le premier degré, le ministère choisit de supprimer des postes de titulaires. La FSU exige au contraire le maintien de tous les moyens pour améliorer les conditions de travail et d'apprentissage : baisse du nombre d'élèves dans toutes les classes, création des 3 000 postes de PsyEN EDA pour les RASED pour atteindre 1 psy pour 800 élèves.

Dans le second degré, les 836 suppressions d'emplois sont finalement annulées dans le projet de loi budgétaire, 500 emplois sont crées pour diminuer le nombre d'élèves en classe de 2de et 1264 sont aussi crées pour couvrir les ouvertures de places en BTS. Au final, le solde d'emplois sur le second degré public sera de + 1764. C'est le résultat de la mobilisation mais aussi de notre discours qui martèle depuis des années la nécessité d'avoir des seuils d'effectifs dans les classes. Mais 28 élèves par classe en 2de reste un seuil encore trop élevé, et il est nécessaire de diminuer les effectifs dans les classes, en collège, comme en lycée. Par ailleurs, les premiers calculs du SNES-FSU laissent à penser que les 500 emplois ne seront pas suffisants pour diminuer les effectifs à 28 dans la moitié des lycées concernés, et aucune réponse n'a été apportée à la façon d'assurer la mise en place de ce dispositif sur deux ans, avec une élection présidentielle au milieu. Bref, avoir des seuils pour diminuer les effectifs est une nécessité, mais qui doit être plus ambitieuse, sur d'autres niveaux, et cette mesure doit être clairement financée.

La création des 1764 emplois est en réalité fléchée sur la baisse des effectifs dans certaines classes de 2de et vers la création des BTS. Mais qu'en est-il des autres sujets ? Les effectifs devraient augmenter en terminale générale et technologique, comment absorber cette hausse si les moyens sont fléchés et contraints sur d'autres priorités ?

Alors que les élèves de la voie professionnelle étaient parmi les premier·es à se mobiliser dans la séquence actuelle, le ministère les a complètement ignorés : de fait, quasi exclus des rénovations prioritaires annoncées, les lycées professionnels le sont également des premières mesures de réduction des effectifs, le ministère refusant d'appliquer un plafond du nombre d'élèves pour les classes de 2de professionnelle et de CAP. Les arguments avancés d'un manque de places dans les établissements et d'un manque de professeur·es signifient clairement que le ministère renonce à toute ambition pour la voie professionnelle, ses élèves et ses personnels.

Faut-il rappeler également que, dans la prétendue ventilation des remplaçant·es et des contractuel·les, quasiment aucun·e ne concernait le lycée professionnel ? Cette absence de moyens humains s'ajoute à la vétusté des bâtiments, à la pénurie d'équipements et à la précarité des conditions d'études.

Le ministère dévoile une fois de plus sa vision élitiste de l'Éducation nationale. À l'image du gouvernement au sein duquel il siège, il organise méthodiquement la ségrégation sociale et scolaire ainsi que le séparatisme des jeunesses.

Les mobilisations des dernières semaines sont aussi le résultat d'une profonde crise démocratique. La FSU tient à vous alerter solennellement sur la séquence que nous vivons qui montre la force du mouvement social. Mais cette séquence souligne aussi les impasses et les échecs de 10 ans de macronisme. Sur le fond, les politiques éducatives qui ont tourné le dos aux ambitions de l'Ecole de la République sont désormais majoritairement contestées. Il ne reste plus grand monde, en dehors d'un ex ministre de l'Education nationale d'Emmanuel Macron, pour défendre le triptyque réforme du lycée, du bac, Parcoursup, le parcours Y, ainsi que le pilotage autoritaire par les évaluations nationales standardisées du 1er degré imposées au détriment de la liberté pédagogique, tant leurs effets délétères sont documentés et attestés. Sur la forme, nous ne pouvons nous empêcher de noter, avec une pointe d'amertume, que nous avions alerté sur les problèmes de ces réformes (inégalités, tri social, problèmes d'emplois du temps,

pression du contrôle continu). Nous avons aussi objectivé le manque de personnels à chaque rentrée, appelant alors à des mesures fortes de revalorisation et de recrutement. Nous avons alerté, documenté, manifesté. Quelle a été la réponse du pouvoir, à commencer par Emmanuel Macron et certains de ses ministres ? Traiter avec mépris nos mobilisations, nous caricaturer en ventilateurs en angoisse. Et que dire de tous ces votes en instances piétinés.

Le mouvement social en cours est aussi le résultat de cette pratique du pouvoir, verticale, méprisante pour les corps intermédiaires, en particulier les organisations syndicales que nous sommes. Nous n'en serions sans doute pas là si le dialogue avait eu lieu, s'il y avait eu de l'écoute plutôt que du mépris. Nous vous avons aussi alerté à de nombreuses reprises sur la colère, sourde, que cette pratique du pouvoir produisait chez nos collègues en pointant l'amertume et même une forme de défiance des personnels envers l'institution. Nous avons enjoint les ministres successifs à arrêter de jouer aux apprentis sorciers avec la démocratie sociale, et même d'une certaine manière avec la démocratie tout court.

Vous devez mesurer aujourd'hui l'ampleur de cette colère qui prend différentes formes. Il sera impossible de rattraper en 4 mois les dégâts faits pour ces 10 années de mises à mal de la démocratie sociale. En revanche, il est possible de donner des signaux d'écoute de décisions qui, sans régler l'ampleur des problèmes posés et accumulés, permettront de montrer que le pouvoir a désormais comme boussole l'amélioration des conditions de travail des personnels et le respect de la démocratie sociale. Mardi 17 novembre, à l'appel de l'intersyndicale Fonction publique (FSU, UNSA Education, la CGT Fonction publique, Solidaires Fonction publique, la CFE CGC Services Publics et la Fédération Autonome) est une nouvelle journée de grève pour les salaires et les services publics.